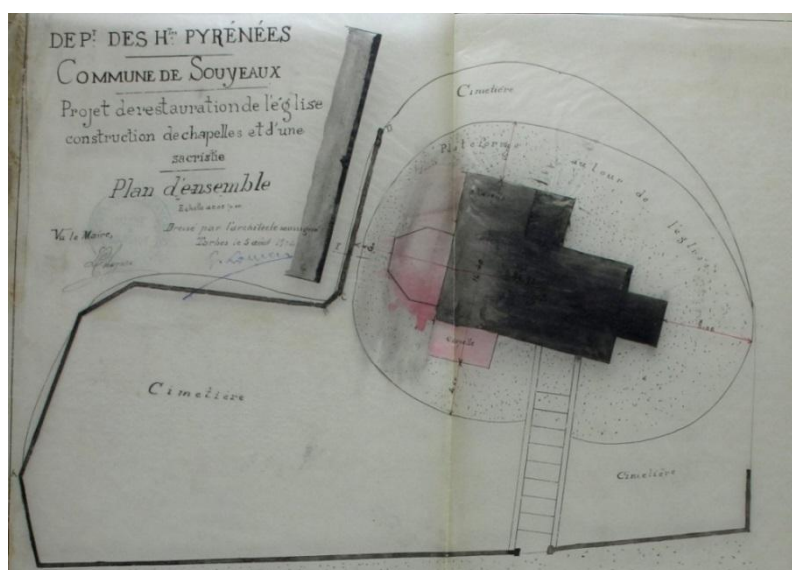


# Église Saint-Barthélémy de Souyeaux - Évolution architecturale

## 1 - Des origines au début du XIXe siècle

On ne possède pas de mention très ancienne de l'église de Souyeaux. Dans le pouillé de 1379, la petite paroisse de *Sogellis*, taxée de 10 sous morlans, dépend de l'*Hospitale de Aurelhano*.<sup>i</sup> Cet établissement est une possession des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, de même que l'ancienne commanderie templière de Bordères. Le commandeur de Bordères a droit de patronage pour l'église de Souyeaux, c'est-à-dire qu'il peut en présenter le desservant à la nomination de l'évêque. Plusieurs églises dépendant des Hospitaliers (dont celles de Bordères et Souyeaux) ont pour vocable principal saint Barthélémy.<sup>ii</sup>

La situation de l'édifice sur une petite butte au tracé ovale environnée de talus pourrait cependant témoigner d'un enclos ecclésial, disposition caractéristique du 11<sup>e</sup> siècle. Dans un contexte de violences seigneuriales, des dispositifs de refuge et de défense sont installés pour les habitants autour des lieux de culte en application de la Paix de Dieu.



**Fig. 1 : plan de l'église et du cimetière montrant la plateforme circulaire établie autour de l'édifice, vestige probable d'un enclos ecclésial (ADHP – 2 O 2192 – Plan de 1902).**

L'église fait partie des édifices incendiés durant les guerres de religion, en 1569. Elle est vraisemblablement, sinon reconstruite, au moins restaurée par la suite.<sup>iii</sup>

A l'époque moderne la paroisse de Souyeaux a pour annexes les églises de Laslades, Hourc et Boulin.<sup>iv</sup>

Durant le XVIII<sup>e</sup> siècle du mobilier est installé dont subsistent la boiserie des fonts baptismaux et un ensemble de chandeliers d'autel et croix en bois sculpté et doré.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle les textes font état d'un manque d'entretien de l'édifice, particulièrement au niveau des couvertures. Le plan cadastral de 1806 présente l'église comme un bâtiment rectangulaire, à chevet plat, mesurant hors œuvre environ 18 mètres de long, et 6,50 mètres de large, possédant une extension à l'angle nord-ouest de la nef.<sup>v</sup> Il pourrait s'agir d'un auvent construit au-dessus de la porte d'entrée. En 1816 Bertrand Aragon, maître charpentier de Laslades, établit un devis prévoyant la fourniture de deux chars d'ardoises. En 1817, l'unique cloche, de petite dimension, est fêlée. Lavigne et Teyseyre, fondeurs à Soues, sont consultés pour la fonte de deux

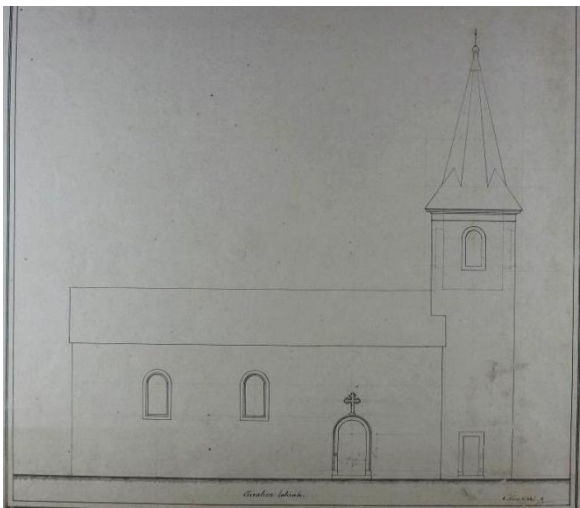
cloches, dépense à régler par plusieurs coupes de bois dans les forêts de l'Esteux, du Triage de l'Ousse et de l'Esplata, et par une imposition extraordinaire. Le métal nécessaire provient de l'entrepôt de Dupont, négociant à Tarbes.<sup>vi</sup>

## **2 – Premiers agrandissements : sacristie, chapelle sud, nef et clocher (1828 – 1845)**

Quelques années plus tard (1828), la commune envisage de nouveaux travaux. L'architecte Vignec dessine les plans d'une sacristie et le remplacement du maître autel est projeté. L'adjudication est remportée par Lagleyze, charpentier de Laslades. Les deux années qui suivent le chantier se poursuit avec la construction d'une chapelle au sud de la nef, dans le prolongement de la sacristie. Le devis, rédigé par Marcel Davezies, maître charpentier à Aureilhan, prévoit pour cela la construction de deux murs, au couchant et au midi, la charpente, la couverture et la pose d'un plafond lambrissé « conformément à celui de l'église ». La nouvelle chapelle communique avec la nef par une large ouverture cintrée.

Moins de 15 ans plus tard (1843), la commune songe à une reconstruction partielle de l'église qui est décrite par l'architecte départemental, Pierre Artigala, « dans un état de dégradation qui la rend impropre au service et trop petite pour sa population ». Le projet (plan du 8 mars 1844) prévoit de conserver la sacristie et la chapelle latérale ainsi que le mur-pignon du chevet plat et le mur ouest de la nef. Le mur sud de la nef doit être repris et le mur nord de l'église complètement détruit afin d'élargir le bâtiment jusqu'à atteindre la dimension de 7,20 mètres dans œuvre. Contre le mur ouest doit être édifié un clocher recouvert par une flèche en ardoise de Labassère. Jusque-là en effet les cloches étaient installées dans des baies campanaires ménagées dans la partie haute du mur ouest, dispositif de clocher mur fréquent dans la région.<sup>vii</sup> Les encadrements des différentes ouvertures sont prévus en « marbre » tiré des carrières de Lourdes. Intérieurement la charpente, modifiée, recevra un lambris en anse de panier. En raison de l'importance de la dépense il est prévu de conserver le mobilier ancien.<sup>viii</sup>

Malgré une protestation adressée au préfet par cinq membres du conseil municipal, accusant le maire et le curé d'avoir fait passer leur projet au détriment de plans antérieurs primitivement approuvés par l'évêque, l'adjudication des travaux a lieu le 11 août 1844. Elle est remportée par Jean-Pierre Mondiondo, de Sorholus (Pyrénées-Atlantique), pour 9 735 francs, garantie par son père et l'hypothèque de la Maison Bosomenia dont il est le propriétaire. Les travaux débutent en septembre et, en mai 1845, le nouveau mur nord est construit jusqu'à hauteur de la charpente. Les élus de la commune mettent alors en cause le suivi des travaux par l'architecte et la solidité des ouvrages. La réception du chantier a finalement lieu et une coupe extraordinaire de bois programmée pour payer l'entrepreneur. Il demeure de cette campagne le clocher et une partie du mur nord de la nef avec la porte de l'église.



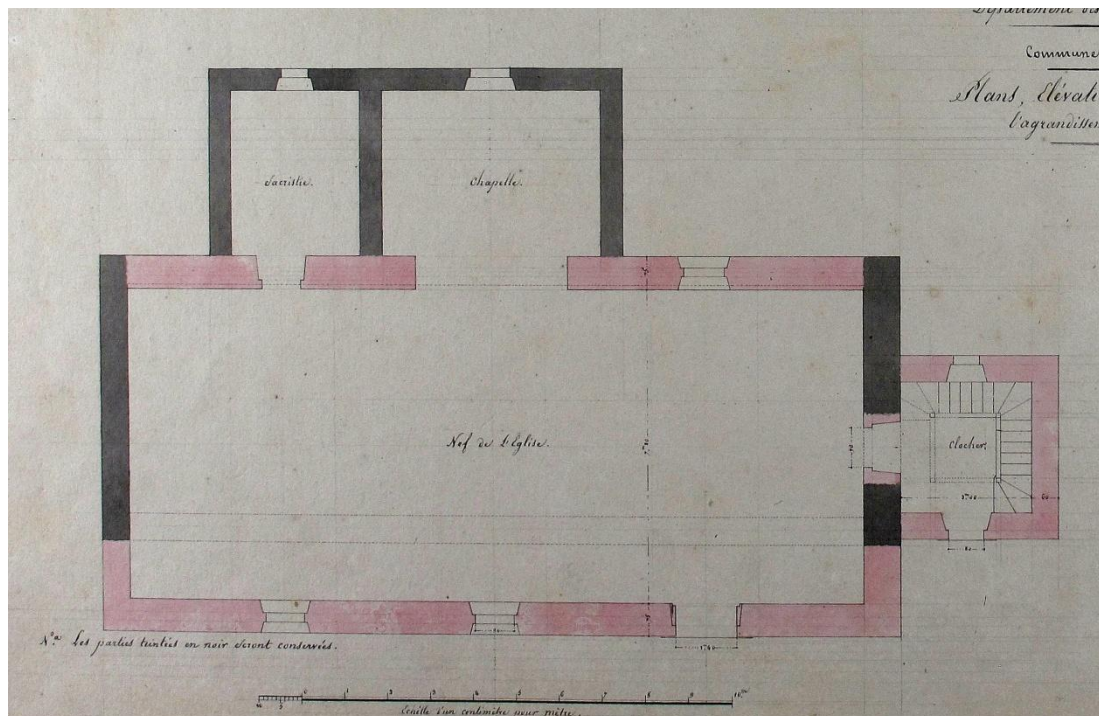
**Fig. 2 : aspect de l'église après la campagne de travaux de 1845.**

**Un nouveau mur a été construit au nord, élargissant la nef et le chœur. Un clocher neuf a été adossé au pignon ouest.**

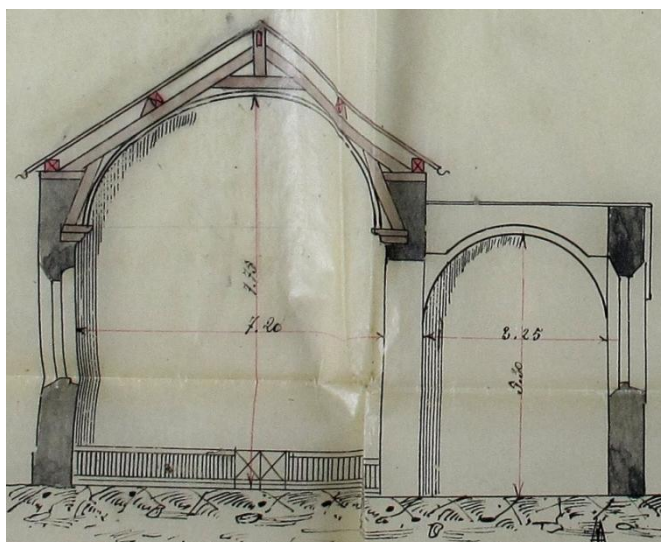
**(ADHP –18 Fi 513– Plan Artigala du 8 mars 1844).**

Dès 1846, de nouveaux plans sont demandés par la commune à l'architecte Pierre Artigala. Ce dernier fournit le dessin du portail du cimetière et l'allée encastrée menant à la porte de l'église. Ces aménagements ont bien été réalisés et demeurent de nos jours.

Des modifications intérieures sont également envisagées pour 7 800 fr. (devis du 17 avril 1846) : carrelage, balustrade du sanctuaire, tribune, fonts baptismaux, peinture, dorure, arrangement de la sacristie. L'achat de l'autel et du bénitier pourra se faire directement par la commune. L'année suivante les couvertures de la chapelle sud et de l'église sont réparées par Pascal Médus, charpentier de Souyeaux.



**Fig. 3 : plan de l'église pour les travaux de 1845. En noir, les parties anciennes conservées : murs pignons est et ouest, sacristie (1828) et chapelle latérale (1830). En rose les murs qui doivent être repris (au sud) et reconstruits (au nord), de même que le clocher. Le tracé de l'ancien mur nord est indiqué par des pointillés. (ADHP – 2 O 2192 – Plan de 1902).**



**Fig. 5 : coupe de l'église au niveau de la chapelle sud, bâtie en 1828.**

La nef et le chœur ont été élargis côté nord (1845), recouverts d'une nouvelle charpente habillée d'une fausse voûte en lambris.

(ADHP – 2 O 2192).

En juin 1848, Artigala dessine de nouveaux plans prévoyant de remplacer le mur est du chœur par un chevet à trois pans. Cet agrandissement n'est pas réalisé, pas plus que le projet très ambitieux – non daté – de reconstruction totale de l'église avec une grande nef et un chevet plat flanqué de deux chapelles précédées de collatéraux. En 1848 est tout de même installé l'imposant maître-autel en marbres et onyx, réalisé par Graciette, de Bagnères-de-Bigorre. Quelque peu démesuré par rapport à la taille de l'église à cette époque, il est prévu dans l'optique d'un agrandissement futur. Une cloison semble construite dans la chapelle latérale pour créer un « dépôt ».

Par la suite, des éléments de petit mobilier ou des ornements sont acquis : statue dorée de la Vierge (1864, Colomès, marchand à Tarbes), ornement de drap d'or (1866, Candelon, négociant à Tarbes), bannière (1867, Candelon).

En 1874-76, il faut refondre les cloches. Un accord intervient entre Jean-Pierre Saint Ubery, maire, et Pierre Dencausse fondeur. Il s'engage à refondre les 2 cloches, fêlée, au prix de 1 fr/kg avec ajout d'environ 80 kg de métal dans les 2 cloches, plus à fournir une troisième cloche de 500 kg (4/5<sup>e</sup> du cuivre + 1/5<sup>e</sup> étain) pour 3,90 fr/kg, avec battants et courroies. Par décision du 29 mai 1874, le préfet n'autorise que la refonte des deux anciennes cloches. Leur poids est de 424 kg. (289 kg et 135 kg. Au prix : 2306.50 fr.).

### **3 - Nouveau projet d'agrandissement de l'église (1885 – 1903)**

En 1885 il est envisagé de clore le cimetière qui n'est fermé que par des haies. Le sol du cimetière est instable, les murs de l'église prennent l'eau par manque de crépissage, la chapelle côté sud est mal construite, la sacristie trop petite, « l'autel absorbe la moitié à peu près de l'église ». Un devis, établi par l'architecte Larrieu et approuvé par l'évêque, est présenté au Conseil départemental des Bâtiments. Le projet est coûteux (17 000 francs) et la commune, dont les habitants ont perdu leurs récoltes « complètement détruites par la grêle et le phylloxéra (sic) », bien démunie. Lors de son examen au Ministère des Cultes, seulement en 1887, le dossier est rejeté au motif que l'extension de l'église n'est pas urgente. Le projet est abandonné durant plus de dix ans.

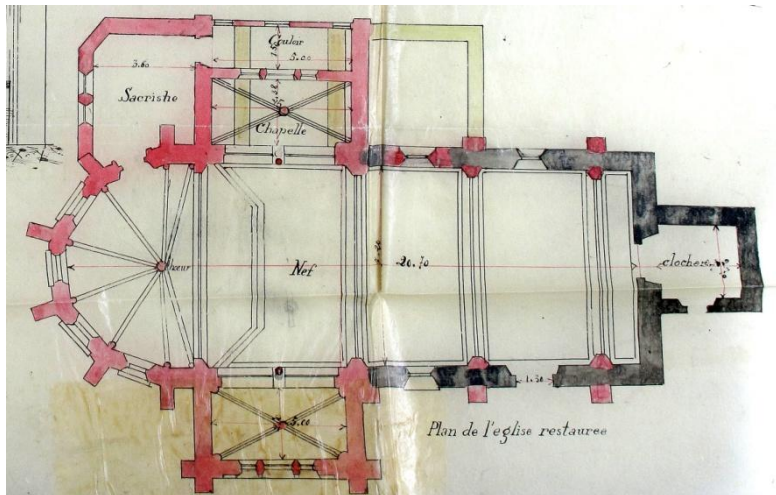
Il est relancé le 25 avril 1897 : dans une délibération le Conseil de Fabrique, présidé par Bernard Lamon, remercie la mairie de soutenir l'extension de l'église et propose quelques modifications du plan dessiné par l'architecte : élargir le couloir desservant la sacristie, agrandir et uniformiser les différentes baies, assez hautes pour faire une chapelle au nord, placer le toit du chœur à la même hauteur que celui de la nef.

Sur le budget 1897 la commune budgète 30 fr. « pour entretien et montage de l'horloge », 130 fr. d'aides à la Fabrique et 2 499.81 fr. pour agrandissement et reconstruction de l'église. (5 335.81 fr. en 1898, 4 372.15 en 1902, plus une aide à la Fabrique de 230 fr. et la gratification au directeur du chant, 30 fr. , plus 20 fr. au sonneur de cloches).

Le 12 août 1899, suite à la demande des inspecteurs généraux des édifices diocésains et paroissiaux (6 mars), un nouveau plan est envisagé. Il est projeté de créer une voûte de brique avec « arcs doubleaux et arcs diagonaux seraient érigés en briques creuses moulurées qu'on peut, aujourd'hui seulement, se procurer dans une usine de produits céramiques sise à Tarbes », au lieu d'un plafond de lattis pouvant pousser les murs ; il faudra en outre prévoir des contreforts. Le 13 août, le conseil municipal approuve et demande au préfet d'envoyer le dossier à Paris. Le 15 décembre, le Ministère

des Cultes juge à nouveau le projet trop ambitieux. En 1900 une des cloches est fondue par Dencausse, fondeur, de Soues.

En 1902, le projet a été revu : édification de deux chapelles, agrandissement du chœur, construction d'une sacristie avec salle de dépôt attenante, contreforts extérieurs et intérieurs (12 460.81 fr. déduction de 1000 fr. de vieux matériaux). Compte tenu des fonds communaux (5 372.15 fr.) et du revenu des coupes de bois (2 900 fr.), il reste à trouver 4 188.66 fr. sollicités en aides de l'Etat.

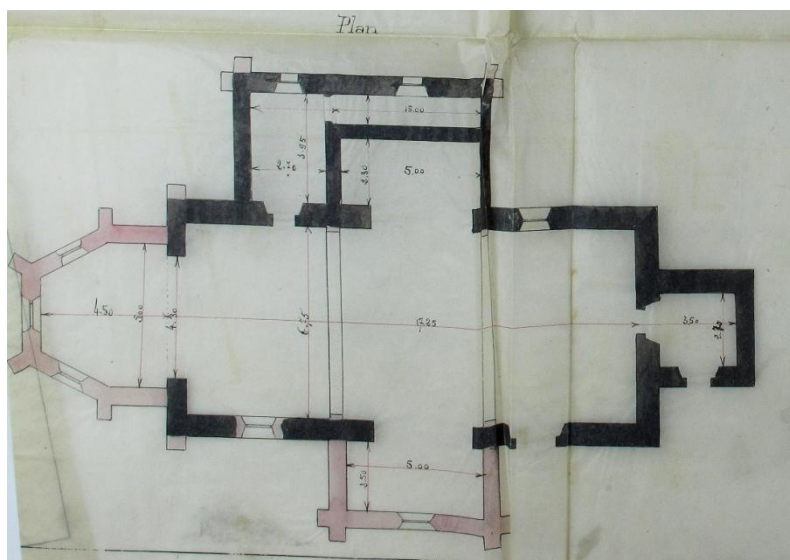


**Fig. 5 : projet d'agrandissement de l'église par l'architecte Larrieu (août 1902).**

**En noir : les parties conservées, en jaune celles qui doivent être démolies et en rose les constructions nouvelles : chœur à pans coupés, sacristie et chapelles latérales nord et sud.**

**(ADHP – 2 O 2192).**

Malgré cette reprise des plans, ils sont toujours jugés trop ambitieux et annulé par le Comité des inspecteurs généraux des édifices diocésains et paroissiaux (février 1903). Il est demandé de remplacer le chœur polygonal envisagé par un chevet plat tel que l'existant. L'architecte prévoit en avril 1903 de le conserver, couvert d'un lambris, de même que la nef et la sacristie. L'adjudication n'attire aucun entrepreneur.



**Fig. 6 : projet revu à l'économie (avril 1903).**

**La sacristie et la chapelle sud (1828-1830) sont conservées.**

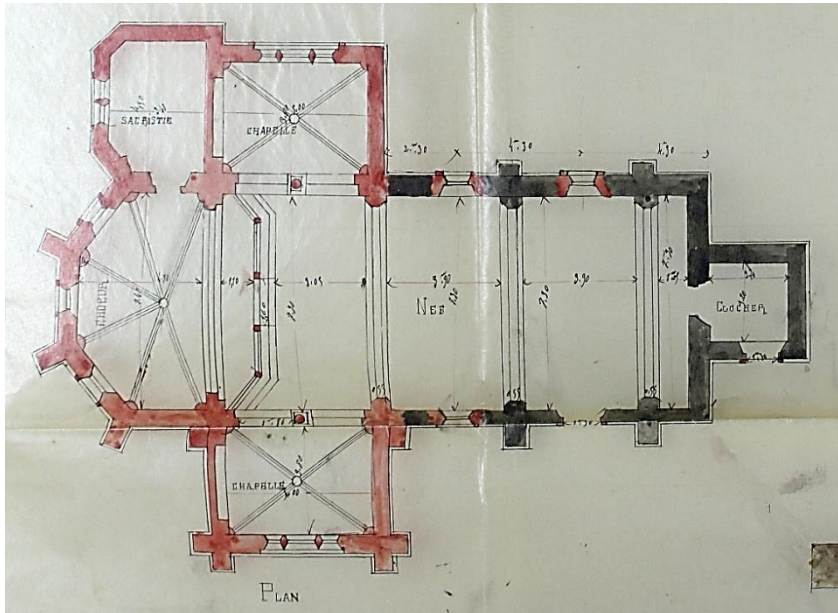
**Seul le chœur et une chapelle latérale au nord sont prévus.**

**L'incendie de la chapelle sud va remettre en question ce projet.**

**(ADHP – 2 O 2192).**

Quelques jours auparavant, un incendie « dans la vieille chapelle a mis la commune en demeure de porter de légères modifications au projet approuvé. La voûte et les murs abîmés par le feu doivent être refaits». Il est donc nécessaire de faire une nouvelle chapelle au sud et une sacristie, estimées

11 322.345 fr. Le plan adopté reprend largement celui d'août 1902. Afin de compenser la hausse de la dépense sur un budget de travaux déjà bouclé, le maire propose de prendre 3000 fr. destinés au préau de l'école et 1100 fr. prévus pour la mairie. Le choix de l'entrepreneur Paul Claverie, de Tournay, est validé, sans adjudication mais avec accord du préfet. Un cahier des charges est rédigé, le chantier devant durer 5 mois (délibération du 9 novembre 1903).



**Fig. 7 : ultime projet réalisé (octobre 1903).**

**La nef et le clocher sont conservés mais munis de contreforts.**

**Un chevet polygonal, une sacristie neuve et deux chapelles sont édifiés.**

**(ADHP – 2 O 2192).**

#### **4 – Achèvement du gros œuvre (1904-1905)**

Durant l'année 1904 le chantier connaît de nouveaux rebondissements. Lors de la réunion du conseil municipal du 29 juin, le maire expose que le plan de restauration de l'église doit être à nouveau revu : les ouvertures de styles gothiques montent jusqu'au toit ; il faudrait adopter le style roman et garder certaines ouvertures existantes : « Si l'ancienne municipalité et l'ancien conseil avaient adopté le style gothique, c'était avec la pensée de faire élever plus tard le toit de l'église et le clocher... ». Il reste en outre un morceau de mur du cimetière à bâtir et le déplacement du maître-autel n'a pas été budgétisé : 300 fr. sont pris sur les 1000 fr. destinés à la mairie.

Par ailleurs, les élus et l'architecte constatent que l'entrepreneur a délaissé le chantier depuis le 1<sup>er</sup> mars 1904. Suite à une première mise en demeure, un ou deux ouvriers reviennent sur place. En octobre il n'y a plus qu'un seul ouvrier, qui quitte Souyeaux le 17, « pour accomplir sa période d'exercices de 30 jours », et les matériaux sont insuffisants. Une seconde mise en demeure est signifiée à l'entrepreneur, le marché étant résilié.

Au printemps 1905, en prévision de la reprise des constructions, le maire propose de nouvelles modifications : supprimer la brique apparente pour les contreforts extérieurs, les grisailles aux baies, placer 2 ouvertures de plus au chœur : sur la sacristie et en face, et remplacer intérieurement la pierre factice par de la pierre de Pons (Charente-Maritime). Le conseil valide ce choix et celui du sieur Spécel comme nouvel entrepreneur. Installé à Risle, il travaille alors à la gare de Tournay. Il termine le chantier en décembre 1905. Il a donné à l'église son aspect actuel.

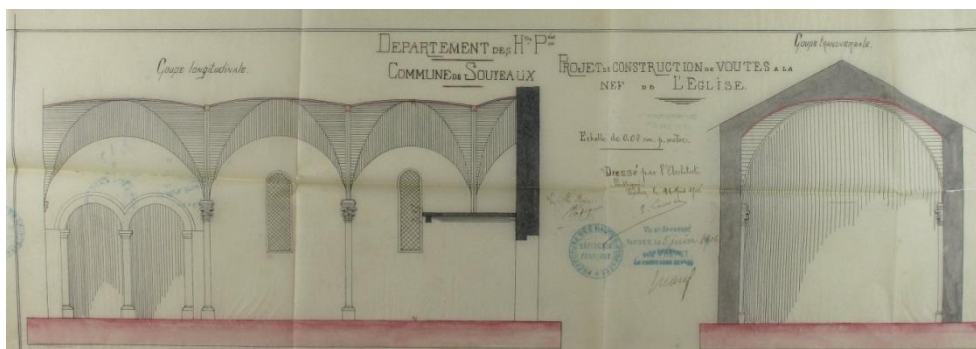
Le 8 mars 1906, suite à la loi de séparation des Églises et de l'État, le percepteur de Pouyastruc, M. Boyer, se rend à Souyeaux afin de procéder à l'inventaire des biens de l'église, effectué avec l'abbé Saint Martin, curé, et le président de la Fabrique, Bernard Lamon, dit Jeandibos. Il est précisé dans l'acte que l'église « est en restauration et tout y est dans un désordre inévitable, le chœur n'étant pas complètement fini et le maître autel ayant été déplacé et transporté dans la nef ». Dans la nef se trouve aussi un grand meuble dans lequel on a placé tous les objets et linges nécessaires au culte durant les travaux à la sacristie.

### **5 – Aménagements intérieurs : verrières, voûtement et mobilier**

La question se pose alors en conseil municipal du 27 décembre 1905 de garnir les baies de l'église. Il convient de traiter avec « l'artiste verrier qui offrira les meilleures garanties », cette dépense étant financée en partie par la somme de 1 300 fr. pris sur le produit de la coupe de bois du 16 décembre dernier, somme qui ne sera disponible qu'en juillet 1906, ladite coupe payable par moitié les 31 mars et 30 juin de l'année suivante. Le 3 janvier 1906, un accord est passé entre la commune et Jules Mauméjean, artiste peintre verrier, de Biarritz, qui s'engage à « exécuter huit vitraux dont trois avec bordures de couleur et figures en pied, deux en grisailles, deux à losanges et une rosace treillis compris, pour la somme totale de treize cents francs. »

En mars 1906, il est constaté que les travaux ont occasionné des dégradations au niveau de la voûte et des arcs en pierre blanche des chapelles, surmontés de corniches entièrement détruites. La mairie envisage donc d'employer la vente de 58 arbres, pour une valeur d'environ 1900 fr. , à ces travaux. En fait le plafond ancien tombait déjà par lambeaux et le raccordement avec le nouveau chœur a occasionné d'importantes infiltrations sur le tiers de la voûte. En mai un entrepreneur parisien, Abel Fabre, est contacté. Il « consent à exécuter la nouvelle voûte d'arête dans le genre de celle du chœur et des chapelles latérales avec cette seule différence qu'au lieu d'employer de la pierre blanche pour les arcs et pour la voûte des briques à six trous, comme cela a été fait dans la partie agrandie et reconstruite, il sera fait respectivement usage de briques chanfreinées et de briques à trois trous... ».

Le 20 juillet 1906 contrat est conclu entre le maire et « M. A. Fabre, constructeur breveté pour l'érection des voûtes, demeurant à Paris, faisant élection de domicile à Souyeaux ». Afin de suivre le dessin de l'architecte Larrieu, approuvé le 5 juin 1906, « M. A. Fabre, constructeur, s'engage à exécuter en voûtes d'arête avec arcs doubleaux, arcs diagonaux et formerets, le plafond de la nef dont s'agit selon le système breveté de cette maison, y compris imitation de pierre et appareils... Le plafond voûté actuel de l'église ne devra pas être touché, ce dernier construit sur voûtins (sic) en bois formant support des charpentes. » L'ouvrage est à faire dans un délai de un mois dès approbation par le préfet, pour la somme forfaitaire de 1 940 fr.



**Fig. 8 : plan d'implantation de la voûte en briques de la nef.**

**Larrieu architecte, juin 1906**

**(ADHP 2 O 2192).**

Le 10 janvier 1907 a lieu la réception définitive du chantier. Le 22 mai est présenté le décompte final des travaux Spécel : 15 794.77 fr. dont pose de vitraux, percement d'une baie au sud de la nef, rosace en pierre de Lourdes et Pons, taille des pierres de Beaucaire destinées à servir de chapiteaux. Le complément des dépenses doit être financé par la coupe de 220 m<sup>2</sup> de bois, plus autre coupe. Les années qui suivront la commune devra emprunter 7000 fr. auprès du Crédit Foncier afin de régler aux entrepreneurs Spécel et Fabre le solde de leurs travaux.

## **6 – Un ensemble mobilier mémoriel remarquable**

A la suite de l'achèvement de l'église, le mobilier est largement acquis par des familles de la paroisse. C'est une pratique courante permettant de pallier au manque de moyens de la Fabrique ou de la commune. Il est cependant remarquable à Souyeaux de constater le nombre d'indications de nom et de dates portées sur les différents objets.

Certains sont offerts par des expatriés en Amérique : statue de sainte Bernadette (famille Guinle, de Mendoza, Argentine), horloge du clocher (don de Guillaume Cazères, de San Francisco).

Chaque station du chemin de croix est accompagnée d'une pancarte donnant l'identité de son donateur. Le premier conflit mondial ne va que confirmer cet élan, les meubles et objets étant cette fois offerts en mémoire de soldats défunts : statues de saint Charles Borromée et sainte Germaine de Pibrac (famille Bazet-Ducasse, 1915), anges porte flambeaux du maître-autel (famille Lamon, 1915), statue de saint Michel (veuve Deluit, 1916), autel de saint Joseph (1919, à la mémoire de deux morts de la famille Cazères).

La majorité des objets, particulièrement les statues, provient des ateliers toulousains Prat ou Monna.

## **Conclusion**

L'église de Souyeaux semble remonter à l'époque médiévale, la disposition du site permettant d'envisager un ancien enclos ecclésial, datable du XIe siècle. Elle est probablement reconstruite à la suite de son incendie durant les guerres de religion (1569). Il s'agit alors d'un édifice de plan rectangulaire à chevet plat, muni d'un clocher mur intégré au pignon ouest et certainement non voûté mais lambrissé. Une partie du mur ouest de la nef constitue le seul vestige de ce bâti ancien. Des travaux, au moins au niveau du mobilier, sont effectués durant le XVIIIe siècle si l'on se base sur les éléments toujours conservés.

Le XIXe siècle et le début du XXe siècle vont donner à l'édifice son aspect actuel, suite à plusieurs campagnes de travaux successives : sacristie et chapelle latérale sud (1828 – 1830), élargissement vers le nord et clocher (1845), puis édification du chœur, de deux chapelles latérale et reconstruction de la sacristie (1904 – 1907).

Suivent ensuite de nombreux achats de mobilier offerts par les familles liées à la paroisse, constituant ainsi un ensemble particulièrement homogène et bien conservé de la première moitié du XXe siècle.

Thibaut de Rouvray

---

<sup>i</sup> François Michel (dir.), Font-Réaulx, Jacques de, Saint-Blanquat Odon de, *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, Impr. Nationale, Paris, 1972.- page 486. Information communiquée par Stéphane Abadie.

<sup>ii</sup> Bernadette Suau, «Bordères : une commanderie hospitalière en Bigorre à la veille des guerres de religion », Culture et solidarité dans les Pyrénées. 56<sup>e</sup> Congès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Tarbes, 17, 18 et 19 juin 2005, Fédération historique de Midi-Pyrénées, Société académique des Hautes-Pyrénées, 2007, pages 187, 194, 196.

<sup>iii</sup> Carsalade du Pont, Jules de, Durier, Charles, *Les Huguenots en Bigorre*, H. Champion, Paris, 1884, p. 160.

<sup>iv</sup> Lavigne, Monographie communale, 1887, ADHP – T 387.

<sup>v</sup> Plan cadastral, plan par masse de culture (1806), ADHP – 3 P 20.

<sup>vi</sup> Les différentes informations qui suivent ont été collectées dans le dossier concernant l'église, conservé dans la série 2 O (cote 2192) des Archives départementales des Hautes-Pyrénées. Elles sont complétées par les plans Artigala.

<sup>vii</sup> Il subsiste des vestiges de ces baies campanaires visibles depuis le clocher actuel.

<sup>viii</sup> Plans de l'architecte Pierre Artigala (1844 – 1848) conservés dans le fonds Caddau, ADHP - 18 Fi 508 à 515.